



Des brebis préparées à la mise à la reproduction de printemps

Pour vendre un maximum d'agneaux entre Noël et Pâques, la préparation et le tri des brebis avant la mise à la reproduction sont essentiels.

Un tri rigoureux des brebis

Au printemps, les conditions à respecter pour obtenir de bons taux de fertilité sont encore plus strictes qu'en automne. Plusieurs points sont essentiels en matière de constitution du lot. Le premier concerne l'origine des femelles. Toutes les brebis qui ont été tariées depuis moins d'un mois sont à exclure. Les adultes vides de la lutte précédente d'automne ont bien sûr été réformées. Pour des raisons physiologiques (involution utérine), les brebis avortées ou qui ont perdu leur(s) agneau(x) à l'agnelage attendent 80 jours avant d'être remises en lutte. Le dernier point concerne l'état corporel pour lequel une note minimum est exigée sur une échelle de 0 à 5, de très maigre à suiffarde :

- Au minimum 2,5 à 3 pour les races bouchères à la pose d'éponge,
- Au minimum 2 pour les races rustiques et prolifiques conduites en lutte naturelle.

D'autre part, dans les 3 semaines qui précèdent la mise à la reproduction et les deux premiers mois de gestation, les brebis doivent être en reprise de poids afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles de fertilité et de prolificité.

Enfin, si une maladie abortive a été décelée lors de la campagne d'agnelages précédente et qu'une vaccination s'impose, il convient d'anticiper dans la commande des vaccins et leur administration (voir tableau).

VACCINS CONTRE LES MALADIES ABORTIVES

Maladie abortive	Nom des vaccins	Conseils
Chlamydie	OVILIS CHLAMYDIA® CEVAC CHLAMYDIA®	- Le plus tôt possible à partir de 3 mois d'âge sur les agnelles - Au plus tard 1 mois avant la lutte pour toutes les femelles
Salmonellose abortive	Pas de vaccin avec AMM en France	Consulter votre vétérinaire
Fièvre Q	Pas de vaccin avec AMM en France	- Existence d'un vaccin avec AMM bovine et caprine - Consulter votre vétérinaire
Toxoplasmose	OVILIS TOXOVAX®	- Le plus tôt possible à partir de 4 mois d'âge sur les agnelles - Au plus tard 3 semaines avant la lutte pour toutes les femelles - Anticiper car logistique d'approvisionnement sous chaîne du froid et vaccin à courte durée de vie (10 jours après décongélation en usine).



LUTTE DE PRINTEMPS : LES PRATIQUES À RISQUES

- Des brebis trop maigres en début de flushing
- Des brebis tariées depuis moins d'un mois
- Pour les races qui désaisonnent, des durées de lutte inférieures à 3 cycles sauf utilisation de béliers vasectomisés
- Des agnelles en lutte naturelle, qu'elles soient de races désaisonnées ou non
- Un changement de régime alimentaire ou des manipulations pendant la lutte ou dans les trois semaines qui suivent



C'EST BON À SAVOIR

Au printemps, les brebis sont au repos sexuel quelle que soit leur race. Ce sont les béliers qui déclenchent les ovulations par un effet mâle. Et seules les brebis adultes des races dites « désaisonnées » y répondent. Les autres restent insensibles. Mais cette première ovulation est dite silencieuse, c'est-à-dire qu'elle n'est pas associée à des chaleurs. Et il faudra attendre le cycle d'après, soit 17 jours, pour que la brebis puisse manifester des chaleurs et être fécondée par le bélier. L'effet mâle avec des béliers entiers introduits dès le début des luttes se traduit donc en théorie par un décalage des mises-bas d'une quinzaine de jours. Si des béliers vasectomisés sont mis dans le lot de brebis 15 jours avant les béliers de lutte, ce décalage n'existe pas.

DOSES INDICATIVES DE PMSG*

Source : Institut de l'Élevage et Insemovin

Catégorie de brebis	Adultes		Agnelles	
	Boucher	Rustique et prolifique	Boucher	Rustique et prolifique
De septembre à janvier	500 UI	300 UI	400 UI	300 UI
De février à août	600 à 660 UI	400 UI	400 UI	300 UI

* À adapter en fonction des aptitudes en lutte naturelle des femelles : plus elles sont prolifiques et « désaisonnées », moins il faut de PMSG

Préserver les femelles en 1^{re} lactation

Les agnelles qui ont mis bas ce printemps pâtissent durant leur première lactation lorsque ces dernières sont trop longues. En effet, ces jeunes femelles cumulent des besoins de croissance en plus de ceux liés à l'allaitement. Afin de ne pas pénaliser leur carrière, il est conseillé de les tarir tôt, vers 70 à 80 jours de lactation. Si l'allaitement de deux agneaux restent possibles pour les agnelles qui mettent bas après 15 mois et sont bien développées, les portées doubles accusent rapidement des retards de croissance lorsque les agnelles sont plus jeunes lors de lactations à l'herbe. Dans tous les cas, les agneaux ont à disposition un concentré à volonté dans un nourrisseur sélectif.

De l'herbe pour les agnelles 50 000 nées à l'automne

Après la délicate transition alimentaire pour la mise à l'herbe, les agnelles de renouvellement nées à l'automne 2014 pâturent sans concentré et quel que soit l'objectif d'âge à la mise à la reproduction. En effet, l'herbe seule est de nature à assurer des objectifs de croissances de 50 g par jour lorsque les agnelles sont luttées à un an et de 120 g par jour lorsqu'elles sont mises à la reproduction à 8/9 mois.

Toutefois, une attention particulière doit être portée au parasitisme. N'ayant jamais été en présence des parasites qui se développent à l'herbe (strongles et ténia), les agnelles ne disposent en effet d'aucune immunité. Un premier traitement intervient 5 à 6 semaines après la mise à l'herbe et d'autres sont souvent nécessaires. Prenez contact avec votre vétérinaire et votre technicien afin de bâtir un protocole sanitaire adapté à votre élevage.

AGNELLES D'AUTOMNE : DES POIDS SEUILS POUR UNE MEILLEURE FERTILITÉ

Un poids au moins équivalent aux deux tiers du poids adulte à la mise à la reproduction est le gage d'une bonne fertilité lors de la 1^{re} mise à la reproduction. Pour des brebis adultes d'un gabarit de 70 kg par exemple, les agnelles pesant plus de 47 kg affichent 33 % de fertilité de plus que celles en dessous de ce poids seuil.

Pour y parvenir, à la mise à l'herbe, une agnelle doit peser au minimum :

- 32 kg pour les agnelles nées en septembre,
- 40 kg pour celles nées entre octobre et décembre.

Rester vigilant face aux parasites

Si les brebis maigrissent anormalement au cours du printemps ou bien tardent trop à reprendre de l'état si elles sont vides, le parasitisme interne peut en être la cause suite à l'hiver particulièrement clément. N'hésitez pas à contacter votre vétérinaire et votre technicien qui sauront vous conseiller.



....PROCHAINE LETTRE D'INFORMATION EN JUIN 2015

Pour en savoir plus, contactez votre technicien. Des informations sont également en ligne sur les sites : www.reconquete-ovine.fr et www.idele.fr

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture des régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre.

Membres du comité de rédaction de cette lettre : Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Béatrice Griffault (Chambre d'Agriculture 86), Danielle Sennepin (Chambre d'Agriculture 23), Jonathan Sicot (Limovin). Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/Ciirpo)

Avec le soutien financier de :

